

Fiche

Les citoyens athéniens sont les premiers à penser la démocratie. Athènes est l'archétype de la cité démocratique. Comment fonctionne-t-elle ? Quels sont les droits et les devoirs des citoyens ? En quoi la démocratie athénienne est-elle moderne ?

I. La naissance de la démocratie

- Au VI^e siècle av. J.-C., Athènes était dirigée soit par les plus grandes familles de la cité (oligarchie), soit par un chef unique (tyrannie).
- Clisthène, cependant, réforme le pouvoir. Il divise les citoyens en dix tribus parmi lesquelles sont choisis des conseillers. Il confie à **l'assemblée des citoyens** (*l'ecclésia*) le soin de voter les lois. Pour éviter le retour au pouvoir d'un tyran, l'assemblée peut expulser un citoyen pendant dix ans. Cette mesure s'appelle **l'ostracisme**.
- Au V^e siècle, les guerres contre les Perses ou contre Sparte affermissent le rôle des citoyens pauvres (qui contribuent grandement aux victoires de la cité en servant de rameurs et de fantassins, les *hoplites*). Périclès fait accorder **une indemnité qui permet à tout un chacun de s'investir dans les affaires publiques**. Un citoyen choisi comme magistrat touche désormais une somme d'argent compensatoire.
- La démocratie athénienne repose ainsi sur **trois grands principes** :
 - le droit de tous les citoyens à **la parole**, que ce soit à l'assemblée du peuple ou devant les tribunaux ;
 - l'accès de tous les citoyens **aux fonctions publiques** (par élection ou tirage au sort) ;
 - l'égalité de tous devant la loi.

II. Tous les citoyens ont la parole à l'assemblée

- À Athènes, **l'assemblée des citoyens** (*l'ecclésia*) se tient sur la colline de la Pnyx (qui veut dire : « on s'y tient serré »). L'assemblée décide de la guerre et de la paix, de l'utilisation de l'argent public, juge les crimes d'État et élit les stratèges et les trésoriers.
- **Chacun peut s'exprimer**, soit pour proposer une loi ou une décision, soit pour débattre d'un projet. **Celui qui a la parole est protégé des dieux** : nul ne peut le toucher. En revanche, parler devant les citoyens à l'assemblée est chose difficile : il faut se faire entendre et convaincre des milliers de personnes. Dans les situations graves, celui qui décide de parler à l'assemblée prend des risques : ainsi, après l'invasion perse en 481 av. J.-C., un magistrat prône la paix avec Xerxès. L'assemblée proteste et vote la mort du magistrat et de sa famille.
- Les séances de l'assemblée des citoyens athéniens sont donc très importantes : si Athènes est une cité démocratique, c'est d'abord parce que **les citoyens y prennent la parole**. « Nous ne pensons pas que les discussions fassent du tort aux actions », rappelle Périclès, « mais qu'il est, au contraire, mauvais de ne pas s'être d'abord éclairé par la parole avant d'en venir à l'action. »

III. Tous peuvent accéder aux fonctions publiques

1. Des magistrats tirés au sort parmi les citoyens

- De même que tous les citoyens peuvent, de droit, participer à l'assemblée, tous peuvent être nommés **magistrats**.
- Chaque année, cinquante conseillers sont **tirés au sort** dans chacune des dix tribus créées par Clisthène (c'est le Conseil des Cinq Cents). Chaque groupe de conseillers organise les travaux de l'assemblée durant un mois. **Chaque jour, un président du Conseil est tiré au sort** : il doit dormir dans un temple, sur *l'agora*, la place publique où les citoyens discutent de politique, et il garde les clés des trésors de la cité. Les conseillers sont chargés de distribuer la parole à l'assemblée et de préparer les lois qui y seront débattues.
- **Tout citoyen adulte** peut donc être conseiller, juge (ou chargé d'une tâche précise comme la vérification de la liste des citoyens). Dans la pratique, tout citoyen grec est magistrat au moins une fois dans sa vie. Le tirage au sort est conçu comme un choix des dieux mais repose aussi sur la conviction que **chacun est capable de servir la cité**. Les tâches sont généralement confiées à plusieurs magistrats afin d'éviter qu'un citoyen ne soit dépassé par une difficulté.

2. Dix stratèges élus

- Dix magistrats ne sont pas tirés au sort mais élus par l'assemblée pour un an : ce sont les dix **stratèges**, les chefs militaires. Ils ont beaucoup de poids sur les votes de l'assemblée, surtout lorsqu'ils parviennent, comme Périclès, à se faire élire plusieurs années de suite.

IV. Tous organisent les fêtes

- La vie démocratique de la cité déborde le cadre purement politique de l'assemblée et des magistratures. L'organisation des fêtes est également **assumée par les citoyens à tour de rôle** : ils sont ainsi tirés au sort pour préparer les Panathénées (fêtes durant lesquelles un banquet régale le peuple athénien de la viande des bœufs sacrifiés).
- De même, **lors des fêtes de printemps en l'honneur de Dionysos**, un magistrat choisit trois poètes qui présentent **leur pièce de théâtre**, ainsi que trois citoyens riches qui couvriront les frais de chaque représentation (les acteurs, les costumes et le flûtiste). Seul l'acteur principal de chaque pièce est rémunéré par la cité. C'est un moyen pour les citoyens riches de se faire connaître. Ainsi, le jeune Périclès fait d'abord parler de lui en finançant la pièce d'Eschyle, *les Perses*, qui deviendra très célèbre. **Les pièces traitent de sujets qui intéressent directement les citoyens** : la justice des hommes, les excès des chefs... Après les trois représentations, un jury composé de citoyens (tirés au sort) désigne la meilleure pièce et les meilleurs acteurs. Puis, dans le théâtre même, l'assemblée des spectateurs redevient assemblée des citoyens.

V. Athènes est-elle une démocratie moderne ?

- La démocratie qui naît à Athènes ne correspond pas tout à fait à nos démocraties modernes : **seuls les hommes adultes ayant le statut de citoyens y participent pleinement**. Les femmes, les métèques (étrangers installés à Athènes) et les esclaves sont écartés du pouvoir. Ainsi, sur les 400 000 habitants d'Athènes, seuls votent quelque 30 000 à 40 000 citoyens.
- Par ailleurs, la démocratie athénienne n'est possible que grâce à **l'esclavage** (le citoyen, qui fait travailler ses esclaves, peut ainsi dégager du temps pour les affaires publiques) et aux contributions forcées des alliés (le trésor de la ligue de Délos) qui financent une partie des fêtes, la construction des monuments publics et les indemnités parlementaires...
- Enfin, la cité d'Athènes reste **un État de petite taille** : tous les citoyens peuvent, à tour de rôle, exercer directement le pouvoir en tant que magistrat. On parle alors de **démocratie directe** (dans les démocraties modernes, les citoyens confient le pouvoir à des élus).
- Mais Athènes a cependant inventé et mis en application le principe fondamental de notre démocratie : **les citoyens sont égaux en droits** et tous peuvent participer aux décisions qui concernent l'État.